

## Financement

Les récentes compressions financières (et l'intensification de la concurrence en ce qui concerne la collecte de fonds) ont entraîné une baisse des ressources pouvant être consacrées aux travaux d'orientation. Certaines ONG qui comptent un effectif spécialement consacré à ces travaux ont réduit leurs engagements sur ce plan.

Dans sa réorganisation de ses dépenses pour favoriser les entreprises et les autres secteurs non gouvernementaux comme les universités, l'ACDI a effectué une réduction de ses fonds destinés aux ONG plus grande que celle touchant l'ADP en général.

Il faut éviter de créer un fossé entre les résultats que les donateurs publics attendent de leurs dons (qu'on estime généralement destinés à des programmes outre-mer) et l'investissement dans les travaux d'orientation au Canada. En cette époque où les donateurs ont de plus en plus de choix, peut-on s'attendre à obtenir des dons pour des travaux d'orientation quand le public estime d'une manière générale que l'aide est destinée à des travaux humanitaires?

Les autres sources de financement institutionnelles sont rares étant donné que les fondations philanthropiques canadiennes (contrairement aux fondations américaines) n'attachent guère de valeur au travail international<sup>12</sup>.

Le travail d'orientation peut être considéré comme un atout pour les ONG dans leurs tentatives de cultiver des relations avec les institutions de financement bilatérales ou multilatérales qui attachent de l'importance à une contribution aux politiques. Par contre, l'activisme dans ce domaine risque aussi d'aliéner des bailleurs de fonds éventuels.

Les lois et règlements fiscaux canadiens sur les organismes de bienfaisance dissuadent les organisations de considérer les activités d'orientation et de défense d'une cause comme des activités de bienfaisance légitimes. Les organisations s'occupant activement d'orientation ont par exemple de plus en plus de difficulté à obtenir voire à conserver leur statut d'organisme de bienfaisance.

## Efficacité de l'orientation

<sup>12</sup> Voir Evan Potter, « Niche Diplomacy and Canadian Foreign Policy », *International Journal*, vol. LII, n° 1, hiver 1996-1997, p. 33.